

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR. - TRÉS.

N° de résolution  
ou annotation



Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE** à 19 h 00 et à l'endroit habituel des séances.

Sont présents :

Vinciane Peeters	Mairesse	
Marco Legault	Conseiller	siège no 1
Elaine Thivierge	Conseillère	siège no 3
Pierre Lemay	Conseiller (présent en zoom)	siège no 4
Charles Chateauvert	Conseiller	siège no 5

Sont absents :

Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Alain Déry	Conseiller	siège no 6

**Les élus présents FORMANT QUORUM** sous la présidence de la Mairesse, Mme Vinciane Peeters.

Assiste également à la séance, le Greffier-trésorier adjoint, M. Jean - Philippe Primeau conformément aux dispositions du *Code municipal*.

Il y avait 6 citoyens dans l'assistance virtuelle et en personne.

---

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Mme Vinciane Peeters, Mairesse, déclare l'ouverture de la séance extraordinaire à 19h20.

2024-12-5254

**IL EST PROPOSÉ PAR : CHARLES CHATEAUVERT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** M. Jean-Philippe Primeau soit nommé à titre de Greffier-trésorier pour la séance extraordinaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

2024-12-5255

**IL EST PROPOSÉ PAR : ELAINE THIVIERGE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de la 1<sup>ère</sup> séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de l'exercice financier 2025
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2027
5. Période de questions



N° de résolution  
ou annotation

2024-12-5255

6. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. Adoption du budget de l'exercice financier 2025

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, conformément au paragraphe 1 de l'article 954 du Code municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MARCO LEGAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le Conseil adopte le budget de la Municipalité de Bolton-Est pour le prochain exercice financier de l'année 2025, prévoyant des revenus équivalents aux dépenses et se chiffrant comme suit :

**REVENUS 2025**

Taxes foncières générales	2 478 499 \$
Taxes sécurité publique	160 456 \$
Taxes matières résiduelles	172 020 \$
Taxes écocentre Magog	10 031 \$
Compensation services municipaux	17 048 \$
Vidanges fosses septiques	20 000 \$
Autres revenus de sources locales	946 250 \$
Gravière et sablières	20 000 \$
Subventions	2 935 986 \$
Appropriation des surplus et FPTJ	(88 890) \$
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 671 310 \$</b>

**DÉPENSES 2025**

Administration	809 017 \$
Sécurité publique	534 855 \$
Transport réseau routier	981 078 \$
Hygiène du milieu	809 633 \$
Urbanisme	119 123 \$
Loisirs	326 355 \$
Frais d'intérêts financement	65 437 \$
Affectation/Appropriation	(76 026) \$
Immobilisations	3 101 838 \$
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 671 310 \$</b>

ADOPTÉE



N° de résolution  
ou annotation  
**2024-12-5256**

#### 4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2027

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil doit soumettre annuellement son plan triennal d'immobilisations;

**IL EST PROPOSÉ PAR : MARCO LEGAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le Conseil accepte le dépôt du plan triennal d'immobilisations des dépenses pour les années 2025-2026 et 2027 au montant de 4 250 500 \$ de la Municipalité de Bolton-Est.

#### PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

SECTEUR	2025	2026	2027	TOTAL
ADMINISTRATION	29 500 \$	60 000\$	40 000 \$	129 500 \$
ENVIRONNEMENT	15 000 \$	28 000 \$	25 000\$	68 000 \$
VOIRIE	2 790 000 \$	400 000 \$	370 000 \$	3 560 000 \$
LOISIRS	493 000 \$	125 000 \$	\$	618 000 \$
GRAND TOTAL	3 327 500 \$	613 000\$	435 000 \$	4 250 500 \$

**ADOPTÉE**

#### 5. Période de questions

La période de questions se déroule en continue de 19h20 et se termine à 20h45. Les sujets suivants ont été discutés :

- La provenance des fonds pour les projets ;
- Qu'est ce que comprend le garage ;
- L'utilité d'un centre de sécurité civile ;
- Création d'un budget participatif pour 2026 ;
- Avoir un cadre sur les bâtiments patrimoniaux.

#### 6. Levée de la séance

**2024-12-5257**

**IL EST PROPOSÉ PAR : CHARLES CHATEAUVERT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 20h45.

**VINCIANE PEETERS**  
Mairesse

**Jean-Philippe Primeau**  
Greffier-trésorier adjoint

Je, Vinciane Peeters, Mairesse de la Municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.